



GROUPE D'OPPOSITION

« AVANÇONS ENSEMBLE LA TESTE DE BUCH »

Après de longues années d'inaction, le Maire lance tous ses chantiers en même temps sans qu'aient véritablement été anticipés les effets sur la circulation automobile et les autres formes de mobilité dans la Commune.

Le quotidien des testerins est confronté de manière aléatoire et imprévisible à des blocages et autres impossibilités de circuler tant pour les piétons, les cyclistes que les voitures.

Ainsi et ce depuis plusieurs mois la Commune de la Teste est devenue un vaste chantier avec des emprises de travaux sur la voie publique, des trottoirs détournés ou tout simplement fermés, des pistes cyclables soit supprimées soit maintenues dans des conditions très dangereuses (Jean de Grailly), des rues fermées pendant de trop longues périodes (rue des Facteurs, rue Carnot) ou partiellement réouvertes sans aucune visibilité ou information de la population.

Quant au plan de circulation, modifié en permanence, il conduisait certains automobilistes à se retrouver coincés entre les sens interdits (Gaston de Foix/Carnot). De plus la signalisation ne permet pas d'indiquer clairement les destinations. Nombre de touristes cet été se demandaient d'ailleurs comment et pourquoi la rue du Port ne menait pas au port et leur indiquer les rues à suivre s'avérait mission impossible. Une enquête de satisfaction auprès des usagers du centre Hameau/rue du Port serait intéressante car les avis couramment exprimés semblent bien conclure à la question « mais pourquoi le Maire a-t-il décidé de ce sens de circulation de la rue du Port contre l'avis de beaucoup de monde » et notamment des parties prenantes (usagers motorisés, commerçants, piétons). Le parti pris de mélanger le déplacement des piétons et des cyclistes s'avère par endroits très dangereux. Faut-il attendre un accident violent pour qu'enfin la question soit posée.

En cette rentrée 2024, après de longs mois de ce capharnaüm urbain, les travaux ne sont pas finis, ils semblent arrêtés pour des raisons inexplicables (rue Carnot notamment). Cela ne va pas s'arranger quand il sera nécessaire de jongler avec les chantiers immobiliers (Gambetta, Castelnau.) pour ne citer que les plus importants.

Au total il est frappant de constater que le Maire n'a pas su, pu, voulu programmer ces opérations dans un calendrier progressif et « supportable » par l'ensemble de la population... Il est vrai que les échéances électorales approchent...

Enfin, force est de constater que non seulement le Maire ne prévoit pas, ne programme pas et en plus quand il réalise cela se traduit par un goudronnage généralisé des trottoirs (ex rue des Facteurs...), l'arrachage d'arbres et d'arbustes et de bosquets, en minéralisant les ronds-points (Cimetière) en arrachant et en imperméabilisant les places de parking (Brameloup) alors que d'autres revêtements existent qui permettent l'infiltration des eaux de pluies. C'est bien d'encadrer l'arrachage des arbres chez les particuliers, c'est mieux de s'en appliquer les règles.

Le Maire artificialise les sols de la Commune faisant fi de tous les constats récents sur l'urgence et la nécessité de maintenir des îlots perméables, de la végétation, des sols nus pour absorber les excédents pluviaux.

Casser, bétonner, goudronner, artificialiser, voilà les méthodes du Maire...

Pour le groupe

**E MONTEIL MACARD, M PHILIP, C DELMAS,
T MAISONNAVE, D DUCASSE.**

GROUPE D'OPPOSITION « ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL »

La majorité vante souvent ses efforts en matière de sécurité urbaine, mais le vrai danger est ailleurs. La submersion marine menace notre littoral. La digue est fragilisée. Pourtant, la majorité persiste dans des projets secondaires, comme le doublement des voies de circulation, enclin à attirer plus de touristes et à favoriser l'urbanisation. Impossible de ne pas évoquer le scandale actuel qui oppose les professionnels de la mer au SIBA. L'instance veut amender les arrêtés préfectoraux pour pouvoir, en cas de débordement pluvial, déverser les eaux usées dans le Bassin. Nous devons contrer ce permis de polluer ! Le seul levier pour limiter le débordement reste la réduction du phénomène de ruissellement. Pour cela, il faut limiter les surfaces imperméables et procéder à une désimperméabilisation, qui offre moult bénéfices : lutte contre l'érosion, préservation de la qualité de l'eau, accueil de la nature en ville...

Les aléas nous rappellent que notre sécurité est liée à l'environnement. Pour garantir à tous un avenir fiable, il faut changer de cap et investir dans la prévention des risques naturels !

ALEXANDRA PAMIES

pour le groupe « Engagement écologique et social »
Alexandra PAMIES, Michel CHATEAU

GROUPE D'OPPOSITION « LA BAIE DE BUCH, SOCIABLE PAR NATURE »

Lors du Conseil Cobas du 26 juin, nous avons approuvé un programme d'actions combinées de Projet Alimentaire Territorial et de Prévention contre le Risque Incendie en créant des Lisières Agricoles en bordure des forêts. La bonne idée se poursuit : les 3 C.D.C du Pays Barval ont signé une Convention de partenariat avec l'Institut Européen de la Forêt Cultivée. Les 3 piliers de la Durabilité, Environnement-Social-Economie, qui me tiennent tant à cœur pour notre ville, doivent être absolument soutenus par le Département, la Région, l'État et l'U.E !

ALAIN CHATEAU

Pour le groupe « La baie de Buch, sociable par nature »
Ecologie-Social-Economie



GROUPE MAJORITAIRE MUNICIPAL « UNIS POUR AGIR AVEC VOUS »

L'équipe municipale œuvre sans relâche pour notre ville qui le mérite tant.

Les réalisations se poursuivent, en tenant les délais et dans le respect des budgets. Nous venons d'inaugurer le nouveau pôle social de Brameloup, la nouvelle maison du quartier Est, la piste d'athlétisme entièrement refaite sur la plaine des sports Gilbert Moga ; et prochainement les vestiaires et les tribunes du Clavier à Cazaux. Les travaux de voirie en lien avec le Schéma de Circulation se poursuivent et toucheront à leur fin avant la saison estivale 2025.

La commune se transforme pour vous et avec vous. De nombreuses réunions publiques sont organisées tout au long de l'année, la démocratie participative bat son plein via les cafés-conseils, les conseils de quartier, le conseil des sages ; ils évoluent et gagnent en efficacité. Nos élus sont sur le terrain et viennent à votre rencontre régulièrement, comme très récemment lors des cafés de la rentrée, devant les établissements scolaires, ou dans le cadre de notre opération « Chaque jour pour notre ville » où le Maire et ses adjoints sont dans vos quartiers pour évoquer tous les sujets qui vous tiennent à cœur.

La qualité de vie dans la commune est une priorité pour nous. Cela passe par les aménagements de voirie, la rénovation des bâtiments municipaux, par l'amélioration des services d'accueil de l'Hôtel de Ville pour mieux vous accueillir et mieux vous servir en renforçant la confidentialité et votre sécurité. La qualité de vie passe aussi par l'accompagnement de la population ; on parle très souvent des associations, des subventions allouées, mais plus rarement des personnes qui s'investissent et qui permettent leur bon fonctionnement ! Le Maire a missionné une équipe d'élus pour élaborer un plan d'actions qui sera remis au printemps 2025 avec trois objectifs : mieux accompagner les bénévoles, faciliter les recrutements de nouveaux et les valoriser.

Sur le plan de la sécurité, le Centre de Surveillance Urbain au sein du nouvel Hôtel de Police municipale fonctionne très bien. Le réseau de caméras a permis de résoudre plusieurs cas de délinquance ces derniers mois. Nos investissements donnent déjà des résultats, notre vigilance demeure à tous les instants. Le nombre de caméras, quarante actuellement, sera augmenté de 40% pour étoffer la couverture du territoire. De plus, deux agents supplémentaires de police municipale vont être affectés au poste de Cazaux pour renforcer les moyens et lutter efficacement sur site contre les actes de délinquance et ces agissements qui ternissent la tranquillité des Cazalins.

Notre patrimoine est aussi au cœur de nos préoccupations et de notre plan d'actions : la reconstruction complète de la Cabane Tchanquée n°3 était le fer de lance de cette ambition ; nous saluons le volontarisme du Maire, Patrick DAVET, qui soutient les propriétaires des cabanes sinistrées en forêt usagère face à l'obstination de l'Etat. Nous faisons confiance à notre Maire et à sa capacité d'action qui prouve son attachement indéfectible à notre patrimoine, notre histoire et notre culture, face à ce qui s'apparente à une injustice dont sont victimes les propriétaires concernés.

D'autres dossiers majeurs pour notre ville et nos concitoyens, comme le logement, devront faire l'objet d'une action forte. Patrick DAVET saura être à la pointe de ces combats aussi, dans l'intérêt supérieur de notre ville et de ses habitants. Il aura sans aucun doute l'occasion d'y revenir plus longuement dans les prochaines semaines.

Enfin, en cette période de réception des avis d'imposition sur les propriétés, nous saluons la baisse de 20% de la part communale sur les impôts fonciers, votée en 2021 et maintenue grâce à une gestion exemplaire des deniers publics. Nous faisons partie des communes qui ont le plus faible taux d'imposition. De nombreuses villes ont fait le choix de les augmenter ; ce ne sera pas le cas chez nous, car votre pouvoir d'achat est aussi un de nos engagements forts !

Vous l'aurez compris, nous continuons à dérouler notre feuille de route et à tenir nos engagements en faveur de notre patrimoine naturel, bâti, de notre identité, de notre qualité de vie, de votre pouvoir d'achat et de votre sécurité.

Notre parti, c'est la Teste, Cazaux et Pyla ; c'est vous !

LE GROUPE MAJORITAIRE

L'article L.2121-27-1. du code général des collectivités territoriales énonce que «dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur».